
SINGAPOUR – Groupe de travail At-Large pour les nouveaux gTLD

Mardi 25 mars 2014 – 13h00 à 14h00

ICANN – Singapour, Singapour

EVAN LEIBOVITCH :

Bien, le micro fonctionne mais, il y a plus de personnes derrière moi que devant moi. Donc, si vous me le permettez, venez-vous asseoir ici. Nous nous excusons auprès des participants à distance, il y a trop de monde derrière moi. Donc je veux que tout le monde vienne s’asseoir au tour de la table. Si vous voulez participer à cette discussion, venez-vous asseoir. Il y a de la place.

Alors, une introduction à ce problème: l’engagement de l’intérêt publique est quelque chose qui a été ajoutée. Il y a deux types d’engagements d’intérêt publique: celui qui est obligatoire et celui qui est volontaire. Celui qui est obligatoire est un model qui est imposé à tous les candidats de TLD. Par exemple, pour le respect de la loi, certaines personnes peuvent se plaindre s’il s’agit d’un problème de plainte et on va suivre tout le processus des plaintes. Ensuite il y a la partie volontaire qui s’appelle les pics ; il s’agit en fait d’engagements d’intérêt public qui sont comme je vous l’ai dit volontaire. Donc les candidats vont les présenter, dire que pour entrer dans une chaîne qui peut affecter une industrie, on se doit d’être sensible aux besoins de cette industrie.

Le problème, c’est que d’après l’analyse faite par At Large de ces engagements d’intérêt publique, nous sommes parvenus à la conclusion

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

qu'ils sont complètement inutiles. On s'est par exemple rendu compte qu'un candidat a mis une clause dans ses pics volontaires en stipulant qu'il se réservait le droit de les réviser voire les retirer à sa propre discrétion.

A quoi cela sert-il donc d'avoir un pic si l'on peut le modifier ou s'en débarrasser dès que l'on se sent visé par une plainte? Est-il encore question de mise en vigueur ici? Oui, on nous a dit au niveau du conseil que même les pics volontaires étaient réellement applicables, ils ne sont que page blanche. On ne peut pas vraiment exiger une quelconque conformité ici.

Donc, pour une série d'autres raisons, le concept de plainte contre un pic volontaire doit passer par un fournisseur de gestion de plainte. Il faut dans un premier temps, pouvoir prouver que le TLD ne fait pas ce qu'il avait dit qu'il allait faire. Alors, la communauté consultative d'At Large et certains membres de la communauté économique, ont soumis au conseil, une politique de recommandation.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas ici de tout le TLD, mais en fait d'une petite partie du TLD, une sous-catégorie que le GAC appelle: la catégorie un. C'est-à-dire des TLD qui opèrent dans des domaines qui sont normalement régulés ou règlementés par le gouvernement. C'est-à-dire finance, santé, génie civil, droit et d'autres secteurs qui sont normalement règlementés par les gouvernements.

Tout ce qui est donc dans le cadre de ces domaines là nous concerne. Ce n'est pas point vin ou toute autre chose du genre. Il s'agit ici d'industries qui sont règlementées par le gouvernement. C'est tout. Alors le conseil

consultatif d'At Large a mit en marche un processus de commentaires public parce que le conseil d'administration a refusé notre première recommandation.

Donc les membres de l'unité constitutive commerciale et quelques membres d'ALAC ont soumis au conseil d'administration la proposition d'un commentaire public. Le conseil d'administration a rejeté cette proposition raison pour laquelle ALAC en a lancé une de sa propre initiative. Et on a lancé ce PDP la veille de notre départ pour Singapour.

Alors quand notre PDP a-t-il commencé? Le 21. Donc la période de commentaire public est ouverte ; si vous voulez soumettre un commentaire sur cette période de commentaire publique faites-le. Elle prendra fin le 16 avril. On va donc passer en revue des questions liées à des problèmes qui intéressent les membres individuels de l'unité constitutive commerciale. En tout cas, c'est ce que nous pensons. Bien entendu, ce n'est pas toute l'unité constitutive commerciale qui a des problèmes à ce propos, mais une grande partie.

Cela a donné lieu ce matin à une discussion entre le conseil et ALAC. Une discussion qui n'a pas été des plus agréables. Je dirai hein, amicale mais le problème c'est que l'affrontement qui a lieu, a lieu parce que le processus est déjà en cours, ce qui implique qu'y apporter des modifications signifierait faire un changement de politique, revenir au PDP. Ce qui prendrait approximativement deux ans.

Et alors que la locomotive est lancée, il est difficile de l'arrêter. ALAC pense donc qu'il s'agit d'une déficience grave, qu'il y a une brèche entre ce qui est à l'intérieur d'ICANN et ce qui est à l'extérieur d'ICANN. Il a



aussi un problème de confiance du public et un problème d'engagement en ce qui concerne l'intérêt public.

Par exemple, pour point health qui veut dire point santé, il y a des problèmes, il y a peu de protection pour ce type de choses. Il y a un problème pour lequel le conseil a dit qu'on pouvait certifier qu'on disait: <<je suis un docteur>>, <<je suis un ingénieur>>, <<je suis un avocat>> et qu'il n'y a pas besoin de faire une diligence ou un contrôle. Tout le monde devrait vous croire et à ce moment là, ça vous donne la possibilité d'avoir votre propre TLD dans ce domaine donné.

Donc Alan Greenberg s'est penché sur ce problème _ comme je le dis, c'est un problème de commentaire public. Il y a pas mal de gens qui ont participé et si vous avez des commentaires à ce propos, des questions concernant la position d'At Large dans ce domaine, faites-le. Comme pour la période de commentaire public, le livrable que nous avons actuellement pour le commentaire public est indéfini. Nous voulons voir ce que la communauté pense, nous voulons voir le commentaire public.

Lorsque nous l'aurions vu, nous verrons comment continuer. Il n'y a pas de prédéfinition concernant les résultats de cela. Nous voulons voir ce que pense la communauté à ce propos. Nous pensons qu'il s'agit vraiment d'un problème de confiance du public, nous pensons qu'il s'agit d'une question de crédibilité pour ICANN.

Il s'agit d'un problème de confiance des consommateurs, il n'y a pas de protection, il n'y a pas de protection applicable et nous pensons que c'est un problème de crédibilité pour ICANN. Et c'est pour cela que nous

avons essayé de tirer le signal d’alarme sur cette question. Alan allez-y

...

ALAN GREENBERG :

Oui... un point qui a été abordé pendant la réunion entre ALAC et le conseil d’administration ; le conseil pense que c’est quelque chose qui risque de porter atteinte au fonctionnement de certains gTLDs et le fait d’avoir des problèmes de politique et un PDP qui soit mis en marche. Toutefois, je ne pense pas (mais je pourrais me tromper) que les politiques de consensus, si elles ne concernent pas certains niveaux de problèmes, permettent d’obtenir quelque chose d’équivalent à un effet régulateur notoire. Je pense donc que c’est quelque chose qu’il faut analyser. Il est concevable que même s’il y avait un PDP, il ne pourrait être applicable comme PDP. Je pense que c’est peut être dans le cadre de tous les contrats. Des fois on veut ajouter quelque chose pour une intégration verticale par exemple, mais il n’est pas très clair que cela soit dans la portée de notre approche.

EVAN LEIBOVITCH :

Avant de donner la parole au public pour poser des questions, je voudrais d’abord vous dire que comme il s’agit d’une session avec une participation à distance. Donnez votre nom avant de prendre la parole. Puisque c’est ALAC vous pouvez aussi parler en français et en espagnol. Vous avez des écouteurs autour de la table donc si vous voulez parler en espagnol ou en français vous pouvez le faire.

Nous avons des interprètes ou en Chinois excusez-moi. Donc nous avons un service d'interprétariat et si votre langue maternelle n'est pas l'anglais, parlez donc la langue de votre choix si c'est le français, l'espagnol ou le chinois. Nous attendons vos questions. Allez-y. Veuillez-vous identifier d'abord et parler doucement.

CRAIG SCHWARTZ :

Bonjour je suis Craig Schwartz. Ma compagnie est le service de registre FTLD et nous travaillons pour point bank et point assurance. Ceux sont des domaines de TLD donc nous savons de quoi vous parlez. La question: est-ce-que cette structure régulatrice sera dans la cadre de cette analyse/révision? Je dirais qu'en tant que candidat, nous avons un conseil consultatif en place qui est semblable en concept à votre proposition et à son contenu. Votre proposition implique la composition et le rôle et d'autres éléments qui a mon avis étaient donc des points sur lesquelles il y avait des problèmes ; la révision de la mise en œuvre du conseil consultatif pour un registre commercial. On a choisi d'opérer comme cela. Je voudrais aussi préciser qu'il y a eu des candidats pour ces TLD. Lorsque nous avons finalement été approuvés, nous avons mis en place un processus de politique interne.

Notre conseil a été formé en décembre. Nous sommes entrain de réviser toutes les procédures qui sont inclut dans notre candidature pour s'assurer que tout le monde est d'accord. Et que l'on soit aussi d'accord avec le contenu.

En ce qui concerne la remarque d'Evan, en ce qui concerne ce problème, je dirais qu'il y a des oppositions solides à avoir une groupe



de parties prenantes dans le processus d'ICANN qui essaye de forcer ces conseils de recommandation politique et je pense qu'il y a un consensus dans ce domaine. Par exemple, au niveau de N-TAG, je pense qu'avant la semaine de la semaine nous verrons l'opposition.

Je conclurais là-dessus. C'était juste pour vous proposer quelques commentaires.

ALAN GREENBERG :

Il y a quelques points en plus. Si tous les candidats pour ce type de domaine sensible, venaient dans la communauté, je pense qu'il aurait moins de soucis et si nous avons un conseil consultatif d'un type ou d'un autre. Vous dites que vous avez commencé un an plus tard, et à moins que cela soit l'engagement que vous ayez fait auparavant.

Je pense que nous devons tenir du compte du modèle du conseil. Nous voulons être sûrs qu'ils des engagements raisonnables qui sont faits pour que le droit des consommateurs soient protégés.

EVAN LEIBOVITCH :

Nous avons fait suffisamment de choses. Nous savons que le système de pic est très fragile. Le PAB l'une des options envisageables mais il en résulte deux problèmes. Le premier le plus important parce que c'est le régime de pic tel qu'il existe et ne fonctionne pas pour répondre à l'intérêt public. Ce qui va le remplacer avec le conseil politique de recommandation, nous pouvons faire quelque chose mieux, voire diviser les deux problèmes. On peut dire que cela demande une révision complète de nouvelles solutions. Dans les conversations que nous avons

eu avec d'autres groupes, des membres du GAC surtout, je dirais qu'il y a eu un soutien important pour notre position par rapport à notre problème de pic. Nous avons proposé de faire un remplacement de ce conseil.

On vous a dit que les propositions et les autres modèles proposés qui pourraient faire un meilleur travail que les pics ont reçu relativement bonne réception.

CRAIG SCHWARTZ :

Je suis d'accord avec vous. Les pics ne sont pas la réponse et dans la mesure et dans la mesure où ils ont été mis en place, il y a eu toute une série de critique. Je ne sais pas si le GAC a critiqué cela.

Le GAC dit vous avez un pic et nous en tant que compagnie une semaine après notre publication, il y avait déjà un processus de la communauté qui était déjà développement et le fait que cela pouvait être modifié dans le temps, ces pics ont eu un impact tout à fait négatif. Et sur les autres processus que ce soit les objections de la communauté, que ce soit d'autres systèmes que les candidats pouvaient appliquer pour être sûre que seul les candidats les plus qualifiés pouvaient se présenter pour ces TLD.

Donc je pense que les pics ne sont pas une réponse. Lorsque le conseil a dit le 29 octobre qu'on allait appliquer le système des pics, nous avons réagi, on a dit que ce n'est pas suffisamment efficace pour les domaines comme par exemple point santé, les domaines appartenant aux secteurs réglementés par le gouvernement.

Donc même s'il y a des engagements additionnels, des rôles additionnels, nous avons toujours dit que les pics n'étaient pas suffisants et qu'on a besoin de quelque chose de plus. Je pense que comme vous le dite, le train a déjà quitté la gare. La possibilité de faire des changements substantiels est vraiment réduite. Mais je pense que nous pouvons continuer à lutter de façon constructive parce que c'est bon pour la communauté.

EVAN LEBIOVITCH :

Dans cette lettre que vous avez envoyé, pouvez-vous expliquer ce que vous venez de dire ici? Si vous êtes d'accord avec ce que l'on dit sur les pics. Est-ce-que vous pouvez expliquer cela clairement dans votre lettre? Parce que c'est quelque chose que nous voulons vraiment présenter et je pense que nous avons besoin de l'aide des autres communautés des autres unités constitutives de l'ICANN pour dire qu'on est d'accord, il y a un problème au niveau des pics. Il y a des consultations de la communauté, les PAB ne sont pas la solution, mais on ignore quoi proposer.

Donc ce conseil consultatif des politiques n'est pas une réponse, on est contre ce système des pics, on ne sait pas que proposer. Mais veuillez s'il vous plait nous éclairer par rapport aux deux problèmes que vous distinguez plus haut et aidez-nous s'il vous plait à trouver une solution au problème.

CRAIG SCHWARTZ : Je parle au nom de N-TAG et au nom de (*inaudible*) et nous vous proposons de préparer une communication tout de suite.

EVAN LEIBOVITCH : Si vous pouviez aussi la présenter à votre unité constitutive, il y a aussi des positions de l'unité constitutive qui pourraient être incluses.

CRAIG SCHWARTZ : Un dernier mot là-dessus. La réunion de N-TAG a lieu demain matin de 08H30 à 10H30. Cette une réunion ouverte donc si les membres d'ALAC veulent participer, exposer leur visions personnelles aux groupes de parties prenantes, demain matin vous aurez l'occasion de le faire, venez nombreux.

EVAN LEIBOVITCH : Sachant que nous sommes tous très occupés, mais on va essayer de le faire ou d'envoyer quelqu'un. Il y a-t-il d'autres intervenants? Alan?

ALAN GREENBERG : Je voulais faire un petit commentaire rapide. Ce que vous aviez dit, pourriez vous le présenter pour expliquer votre position? La frustration que l'on exprime, c'est exactement ce que vous avez exprimé. On a dit que c'est la troisième ou la quatrième réunion, que les pics sont insuffisants, leur application insuffisante, qu'il faut faire quelque chose et maintenant on nous dit qu'il est trop tard pour faire quoi que ce soit?



Après nous être battus aussi longtemps avant le lancement des pics, ceci est très frustrant pour nous.

EVAN LEIBOVITCH :

Bien, il y a-t-il d'autres questions? D'autres commentaires? J'avais remarqué de ce côté des gens qui semblaient vouloir s'exprimer ... Auriez-vous des choses à ajouter? Je pense que les membres de ce comité n'arrêtent pas de travailler sur ce problème depuis un bon moment et ça a vraiment représenté une bonne partie de l'activité d'AT LARGE et la majorité des conversations que nous avons eues avec le GAC, avec le Board et avec d'autres comités. Nous allons donc essayer d'ouvrir cette période de commentaire publique et voir où ça nous mène.

Voir si les soumissions de Craig et celles que d'autres feront, ont un impact. De toutes les façons, que ça soit le cas ou pas, il faut se secouer ; nous ignorons ce qui se passera après, mais il faut essayer. On est là pour exprimer ce que nous pensons être contraire aux intérêts publics.

C'était le principal problème que nous voulions aborder au cours de cette réunion et voir un petit peu comment nous allons continuer sur cette lancée. Une série de choses sont déterminées par les conversations que nous avons eues avec GAC avec le conseil, le feedback et les commentaires que nous avons reçus ; on nous a dit: vous devez faire du meilleur travail, exprimer d'avantage votre position ; vos propositions doivent être des alternatives à ces problèmes. Nous

sommes heureux de pouvoir répondre à ces préoccupations. Quelqu'un d'autre a-t-il quelque chose à dire?

Vous êtes tous épuisés. L'autre chose, était donc de parler d'un problème qui persiste depuis: c'est le problème du programme de soutien du candidat. At Large et le GAC ont essayé de mettre en place un programme de soutien au candidat qui permettrait au candidat de gTLD de développer des compétences pour se présenter assez rapidement.

Il faut le dire, ce programme a nécessité beaucoup de travail entre le GAC et le ALAC mais ce programme n'est pas vraiment utilisé. Je crois que c'est zéro ou une candidature qui a été réussie grâce à ce programme. Quand on voit le temps que nous avons consacré à ce programme, et le résultat à la clé ... On a vraiment essayé de faire un sondage, sans succès car les gens ne participent pas. Si quelqu'un dans la salle a une idée de la façon dont on peut résoudre ce problème, ses contributions seront les bienvenues.

Nous nous excusons de n'avoir pas atteint notre objectif. On aurait vraiment aimé voir plus de candidatures venant du Sud, des pays du sud, ça n'a pas été le cas.

On a fait le mieux qu'on pouvait, pour essayer d'obtenir le soutien de la communauté au niveau global mais ça n'a pas été le cas. Glenn McKnight?



GLENN MCKNIGHT : Vous parlez du nombre de candidatures des pays du Sud, pouvez-vous être plus spécifique?

EVAN LEIBOVITCH : Il me semble qu'il n'y a eu que trois candidatures pour le soutien aux candidats et les trois ont été rejetées à la phase du processus d'évaluation. Dave est-ce que vous pourriez expliquer?

DAVE : Deux de ces candidatures n'ont pas passé le test d'évaluation. Il y en a eu qui était passée puis il y a eu un litige mettant fin à la suite du processus.

EVAN LEIBOVITCH : Donc on a probablement zéro candidat ayant réussi à passer ce programme. Comme je l'avais dit précédemment, on a vraiment fait travaillé énormément de gens sur ce programme qui au final n'a servi à rien. C'est vraiment frustrant mais c'est le genre de choses qu'il nous faut faire. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Ma position sur ce qu'il faut faire n'a pas beaucoup de succès dans ce groupe mais At Large peut faire une révision mais je pense que ça ne peut pas avoir d'impact et je pense qu'il va y avoir un nombre significatif de révisions des processus de gTLD post mortem. Ensuite ça sera présenté au commentaire publique.



Je me trompe peut-être (parce que ce sont des présomptions). Mais je crois que c'est le moment de s'assurer qu'un important de révisions du programme Jazz dans le cadre des révisions générales soit fait et nous devons participer à cela de manière active. Mais quelque chose que nous faisons de notre côté n'aura pas la crédibilité, la visibilité nécessaire pour avoir un impact fort.

EVAN LEIBOVITCH :

Alan, votre position n'est pas vraiment impopulaire comme vous le pensez. C'est dommage que ce soit comme ça. Je crois qu'on s'est réunis à plusieurs reprises pour essayer de résoudre ce problème, mais il faut trouver une manière de conclure. Il faudrait passer à autre chose et présenter quelque chose au groupe pour s'assurer que quelque soit le prochain travail que nous allons entreprendre, qu'il soit bien fait.

Donc je pense que votre décision n'est pas vraiment impopulaire. Je voudrais insister là-dessus. Quelqu'un d'autre veut-il exprimer son opinion pour soutenir Alan ou au contraire exprimer une critique? Je recommande donc que ALAC mette fin aux débats concernant ce problème et passe à autre chose.

Il y a-t-il des commentaires? ... Eh bien, alors on continue avec les principaux points de ce groupe de travail s'il n'y a rien d'autre à ajouter. Oui, Craig je vous en prie...

CRAIG SCHWARTZ :

Merci, Craig Schwartz du FTLD Registry. Le fait que j'étais le président de la communauté du groupe de candidats est important. Je pense que



vous avez passé beaucoup de temps à analyser et commenter l'évaluation qui a été faite et je pense que d'après les premiers résultats, diffusés la semaine dernière, plusieurs personnes se sont présentées mais aucune n'a été approuvée.

Le projet de soutien des candidats n'a donc pas produit de résultats concluants. C'est vrai que ça nous a demandé des heures de travail, et je pense que c'est vraiment dommage qu'aucun candidat n'ait été nommé suite à tout le travail réalisé.

Certains ont reçu un soutien clair de la part de leur communauté et tous les candidats devaient apporter cette lettre de soutien pour leur candidature. Mais il y avait une large gamme de candidats et dans la mesure où nous continuons d'en parler, et que contribuons encore à ce processus pour que ICANN soit transparent, responsable, et que ce processus CPE fonctionne, je pense qu'il faut donner une autre chance à ce système.

J'ignore ce que vous faites après une réunion, mais dans la mesure où nous avons ici l'occasion pour ALAC de travailler à nouveau sur le processus de CPE et sur les demandes de candidature, je pense que nous devons y apporter un peu plus d'énergie.

EVAN LEIBOVITCH :

Nous ne faisons pas de communication à la fin de chaque réunion. Comme le GAC, nous avons une série de recommandations que nous faisons. Parce que nous avons des téléconférences, nous n'avons pas de réunion en face à face. Donc nous mettons en place des politiques et



faisons des recommandations toute l'année, pas seulement après la réunion.

Nous avons l'occasion de faire des réunions en face à face, et avec notre groupe de travail et avec ALAC dans son ensemble. Donc nous ne sommes pas liés à cette réunion en particulier.

ALAC parle peut-être moins aux forums publics, mais c'est parce que nous n'avons pas vraiment besoin de travailler en tenant compte de ce calendrier. Nous verrons ensuite ce que nous pouvons faire au cours de nos téléconférences, comment nous pouvons avancer ; je crois que nous avons déjà produit des commentaires et le problème de catégorisation des communautés, on y a travaillé.

On en a parlé au sommet d'At Large de Mexico. Il y avait des gens qui parlaient. Lors de la session de gTLD par exemple, il y avait des personnes dans le fond de la salle (je ne vais ni les nommer ni les désigner) qui disaient que quelque soit ce que vous dites, quelque soit ce que vous faites, on va le déjouer. Cette idée de prioriser en fonction des catégorisations générales doit être appliquée. Que ce soit des TLDs ou des gTLDs ou basées sur la communauté. Il nous faut nous concentrer sur la façon de servir l'intérêt publique en général. Chaque fois qu'on essaie d'aborder ce sujet, on a des gens dans le fond de la salle qui disent: quelque soit ce que vous fassiez, on va y arriver!

Et il est très difficile d'avancer dans de telles conditions. C'est comme avec le programme de soutien aux candidats, on était tellement conscients des possibilités qui allaient être données à certains qu'on a fini par avoir des restrictions qui allaient exclure beaucoup de candidats



légitimés. Est-il juste de dire qu'à force de craindre les gens qui allaient biaiser pour obtenir des TLDs, nous avons mis en place des restrictions qui ont mis hors course plusieurs candidats méritants? Tijani, vous voulez prendre la parole?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Evan. Vous aviez dit exactement ce que j'allais dire. On a été très prudents et on doit dire qu'on avait tellement peur que des gens essaient de biaiser dans le système qu'on a mis des critères qui excluaient beaucoup de candidats. Le budget de soutien est prévu pour plus de quinze candidats et seulement trois ce sont présentés.

Et sur ces trois, un seul a reçu le soutien. Donc, vous voyez la perte que ça représente, tout ceci est bien dommage.

EVAN LEIBOVITCH :

Constantine, voulez-vous prendre le microphone et vous exprimer?

CONSTANTINE ROUSSOS :

Constantine de point musique. Je voudrais dire que ce à quoi on ne s'attendait pas, c'était le niveau de concurrence des grandes compagnies. Si on voulait recevoir ce soutien pour les candidats, on ne se rendait pas compte qu'on allait devoir lutter contre des compagnies qui avaient des millions et des millions de dollars à y consacrer.

De toute façon, même avec cette aide pour les candidats, c'était impossible de gagner. Pour donc recevoir ce soutien des candidats, on



avait la possibilité de faire une demande de candidature venant du sein de la communauté... ou pas.

CONSTANTINE ROUSSOS : Vous créez une situation, c'est justement ça le problème. Vous créez une situation dans laquelle le critère principal était d'appartenir à ce programme de soutien au candidat. Ensuite on avait une couche supérieure avec des critères de plus en plus restrictifs et je voudrais ici souligner le fait que ce processus actuel de CPE comportait pas mal de coquilles.

Il y avait trois problèmes: le problème de la transparence. On ignorait qui étaient les évaluateurs. On n'a pas voulu nous le dire, et on nous a dit qu'on n'allait pas fournir de résultats, qu'on n'allait pas savoir qui était l'expert qui avait pris cette décision. Ensuite il y a eu une très forte discrimination. Lorsqu'on regarde la section financière et technique des candidats, ICANN a eu un problème, il y a eu des défaillances ; il y a fallu répondre à des questions de clarification et ICANN a été accusé de n'avoir jamais convoqué ces candidats pour leur poser des questions. Donc quand il s'agit de clarifications, le processus est inexistant. Ensuite, il y a selon certaines normes, des questions de clarification qui n'existent pas.

Alors je me dis, pourquoi est-ce qu'on est discriminés? A cause donc de ce concept de stratégie anti-triche? Si cela a un sens, je dirais pourquoi n'y a-t-il pas des questions qui permettraient d'éclaircir ce point là? C'est l'objet même de notre frustration.

EVAN LEIBOVITCH : Avant que je ne passe le microphone à Alan, je voudrais dire: Bienvenue dans notre monde.

ALAN GREENBERG : Pour clarifier, je pense qu'on ne regrette pas d'être partis de la communauté pour demander le soutien ; je pense qu'il y en avait qui faisaient partie de la communauté mais ce n'est pas une exigence. Comme l'a dit Evan, au sein de l'ICANN, on craignait tellement ce genre d'actions que tous les endroits où on croyait que quelqu'un pourrait avoir un avantage ; pour les candidatures de la communauté par exemple, les règles étaient tellement restrictives, pour prévenir ce genre d'actions, que c'était vraiment pathétique on va dire.

Cela décrit la non clarification peut-être en tant que variation de pourquoi on a fait ça. Et tout le processus d'évaluation d'objections n'a pas vraiment été clair. Ça n'a pas suivi la transparence de ce genre de processus. Je pense qu'on peut assumer qu'il y a un problème, mais en fait, on a plein de problèmes qu'il faut qu'on considère.

Oui, au sein d'ICANN, si on essayait de faire ce genre de pari, et d'agir en dehors de l'intérêt public, ce n'est pas bien. Nous, notre but c'est d'agir pour l'intérêt public. Donc il ne faut pas qu'on évite de traiter notre question d'intérêt public parce qu'on veut éviter que ce genre d'actions. Il va donc falloir qu'on accepte qu'il y a des gens qui vont bien sur profiter de la situation. Cela ne faisait pas partie de notre conception mais c'est inévitable.



EVAN LEIBOVITCH : J'ai entendu plusieurs fois revenir le mot échec dans le processus d'objection. At Large objectait certaines candidatures et on nous a dit au début qu'on avait la possibilité de faire des objections, mais après ces objections étaient rejetées. Vu la position des autres, sur les mérites de ce qu'on faisait, oui c'était le même genre d'objections et nous on faisait les mêmes expressions que vous.

CONSTANTINE ROUSSOS : Nous avons des intérêts qui représentaient la communauté de la musique, communauté indépendante et on a été rejetés aussi. Donc la question est vraiment étonnante, c'est frappant.

EVAN LEIBOVITCH : Encore une fois, bienvenue à notre réalité. Il y a-t-il d'autres commentaires? Il est presque l'heure? Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ici sur cette question? Voulez-vous mentionner quelque chose d'autre? Oui Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, ici Dev Anand, je me demandais si vous pensiez qu'on devrait réactiver le groupe de travail. Parce qu'on a beaucoup de nouveaux membres. En fait, je ne sais pas combien de personnes du groupe de travail des nouveaux gTLDs, sont toujours actives. Est-ce qu'il vous semble que ce serait utile ou pas?



EVAN LEIBOVITCH : Suggérez-vous de maintenir le groupe ou au contraire d’y mettre un terme?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Non ce n’est pas ce que je veux dire. Je lançais un appel à pour l’adhésion de nouveaux membres.

EVAN LEIBOVITCH : Oui, absolument! Des problématiques pertinentes telles que le pic persistent. On va donc faire un appel pour d’autres nouveaux membres. Je pense que la question le processus de TLD est suffisamment mature ce qui réduit notre champ d’action en ce qui concerne le sujet, du moins, pour ce cycle. Mais c’est une excellente opportunité pour s’impliquer d’avantage dans ce va se passer après.

Alors, d’autres préoccupations? Commentaires ou critiques? Merci d’être venus, ceci met fin à notre réunion. Je vous invite à prendre part dans toute autre activité en rapport avec At Large. Et si vous voulez discuter d’At Large avec nous, on est là pratiquement toute la journée.

Merci.

